



**Délibération du Conseil Municipal
Séance du Vendredi 12 Décembre 2025**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
21	15	18

Vote
A l'unanimité
Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 12 Décembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Lécousse s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PERRIN Anne, Maire de Lécousse, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 05/12/2025 et affichés à la porte de la Mairie le 05/12/2025.

Présents : Anne PERRIN, Maire ; Hubert COUASNON, Christophe DRUGEOT, Fabienne ÉON, Jean-François BUFFET, Adjoint ; Sylvain BAUCHER, Monique BODIN, Sylvain COTTO, Guylène DUCLOS, Sébastien ETIENNOUL, Magali FONTAINE, Nicolas FOUGERAY, Cédric HELLOUIN, Martine SUPLOT, Didier VALLÉE, Conseillers municipaux.

Excusé(s) : Anaïs JOURDAN, Marylène LE BERRIGAUD (pouvoir à Mme le Maire), Ahmed MDINI, Adeline OLLIVIER, Claudie ROGER (pouvoir à Fabienne ÉON), Claire SALLÉ (pouvoir à Magali FONTAINE).

Secrétaire de séance : Nicolas FOUGERAY

Objet de la délibération n°2025_083 – Tarifs 2026 des services périscolaires de l'école Montaubert et de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Rapporteur : Christophe DRUGEOT

A l'unanimité, le Conseil municipal valide les tarifs 2026 des services périscolaires de l'école Montaubert et de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) applicables du 1er janvier au 31 décembre 2026 ainsi présentés ci-dessous :

Ecole Montaubert - Temps du matin : garderie

- Tarifs Lécousse : 1,00 €
- Tarifs extérieurs : 1,10 €

**Extérieurs : enfants non domiciliés sur la commune de Lécousse.*

Ecole Montaubert - Temps du midi : pause méridienne

Temps du midi : pause méridienne	Repas et garderie	PAI avec panier repas fourni par la famille (cas où le prestataire ne peut fournir un repas de substitution) :	Repas adulte
<u>Tarifs Lécousse</u>	6,00 €	2,60 €	7,00 €
<u>Tarifs extérieurs</u>	6,70 €	3,00 €	

**Extérieurs : enfants non domiciliés sur la commune de Lécousse.*

Majoration de 1 € par repas des tarifs ci-dessus pour tout repas non réservé.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le 17 DEC. 2025

ID : 035-213501505-20251212-2025_083-DE



Ecole Montaubert - Temps du soir (ALSH périscolaire) :

<u>Tarifs Lécousse</u>	<u>Temps du soir / ALSH</u>
QF1 : 0 à 600 €	1,60 €
QF2 : 601 à 900 €	1,70 €
QF3 : 901 à 1200 €	1,80 €
QF4 : 1201 à 1500 €	1,90 €
QF5 : 1501 et + €	2,00 €
<u>Tarifs extérieurs</u>	2,00 €

*Extérieurs : enfants non domiciliés sur la commune de Lécousse.

Autre tarif école Montaubert :

- Pénalité pour retard : 5,00 €

Tarifs ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) :

<u>Tarifs Lécousse</u>	<u>JOURNÉE</u> (repas compris)	<u>DEMI-JOURNÉE</u> (sans repas)	<u>DEMI-JOURNÉE</u> (avec repas)
QF1 : 0 à 600 €	12,60€	4,10 €	9,25€
QF2 : 601 à 900 €	13,60€	4,65 €	9,75€
QF3 : 901 à 1200 €	14,60€	5,20 €	10,30€
QF4 : 1201 à 1500 €	15,60€	5,75 €	10,85€
QF5 : 1501 et + €	16,60€	6,30 €	11,40€
<u>Tarifs extérieurs</u>	<u>JOURNÉE</u> (Repas compris)	<u>DEMI-JOURNÉE</u> (Sans repas)	<u>DEMI-JOURNÉE</u> (Avec repas)
	24,70 €	10,50 €	16,20 €

*Extérieurs : enfants non domiciliés sur la commune de Lécousse.

Autre tarif ALSH :

- Pénalité pour retard : 5,00 €

Participations mini-séjours de l'ALSH :

<u>Tarifs Lécousse</u>	<u>Mini-séjour</u> <u>Séjour 9-11 ans</u> <u>4 jours / 3 nuits</u>	<u>Mini-séjour</u> <u>Séjour 12-14 ans</u> <u>5 jours / 4 nuits</u>
QF1 : 0 à 600 €	140 €	160 €
QF2 : 601 à 900 €	145 €	165 €
QF3 : 901 à 1200 €	150 €	170 €
QF4 : 1201 à 1500 €	155 €	175 €

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le 17 DEC. 2025

ID : 035-213501505-20251212-2025_083-DE



QF5 : 1501 et + €	160 €	180 €
<u>Tarifs extérieurs</u>	185 €	205 €

Participations complémentaires aux prestations extérieures organisées par l'ALSH :

	Prestation extérieure catégorie 1 *	Prestation extérieure catégorie 2 **	Prestation extérieure catégorie 3 ***	Prestation extérieure catégorie 4 ****
Tarif unique	3 €	6 €	9 €	12 €

* Prestation catégorie 1 : prestation avec un coût de revient inférieur à 10 € par enfant.

** Prestation catégorie 2 : prestation avec un coût de revient entre 10 et 20 € par enfant.

*** Prestation catégorie 3 : prestation avec un coût de revient entre 20 et 30 € par enfant.

**** Prestation catégorie 4 : prestation avec un coût de revient supérieur à 30 € par enfant.

Pour extrait conforme au registre,

Lécousse, le 16/12/2025

Anne PERRIN

Maire de Lécousse

Nicolas FOUGERAY

Secrétaire de séance

